



SARL FALAISE IMMOBILIER 02 31 20 0000
RCS : Caen 504 398 868
Siège social : 7 rue Saint Gervais 14700 FALAISE

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité

Foncière

Honoraires à compter du 01 janvier 2014

Honoraires de transaction (Hors cas particulier du mandat de recherche pour un bien identifié, dont le mandat de vente est détenu par autre agence)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Jusqu'à 45 000 €	3 750,00 €	4 500,00 €
De 45 001 € à 54 999 €	4 083,33 €	4 900,00 €
De 55 000 € à 59 999 €	4 500,00 €	5 400,00 €
De 60 000 € à 79 999 €	5 000 ,00€	6 000,00 €
De 80 000 € à 99 999 €	5 833,33 €	7 000,00€
De 100 000 € à 139 999 €	6 666,66 €	8 000,00 €
De 140 000 € à 160 000 €	7 500,00€	9 000,00 €
De 160 001 € à 179 999 €	8 333,33 €	10 000,00 €
De 180 000 € à 199 999 €	9 166,66 €	11 000,00 €
De 200 000 € à 299 000 €	5,00 %	6,00 %
De 300 000 € à 499 999 €	4,16 %	5,00 %
Au delà de 500 000 €	3,33 %	4,00 %

Les honoraires de transaction sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Honoraires de cession de FDC, cession de Droit au Bail, cession de Pas de Porte

7,5 % TTC du prix de vente – minimum de perception 4 200 € TTC

SARL FALAISE IMMOBILIER au capital de 7 000€ - Carte professionnelle transaction n°T848 et Gestion n°G410-2013
délivrée par la préfecture de Caen - Garantie financière transaction et gestion : CEGC 16 Rue Hoche – Tour Kupka B –
TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE CEDEX
Chaque agence est une entité indépendante.



SARL FALAISE IMMOBILIER 02 31 20 00 00
RCS : Caen 504 398 868
Siège social : 7 rue Saint Gervais 14700 FALAISE

HONORAIRES SUR LES LOCATIONS (barème à compter du 01/12/2014)

Honoraires de location pour les baux relevant de la loi n°89-462 du 6/7/1989

SURFACE DU LOGEMENT	Honoraires visite, dossier, bail*	Honoraires EDL*
Jusqu'à 30 m ²	6€/m ² /partie	3€/m ² /partie
De 31 à 80 m ²	5€/m ² /partie	3€/m ² /partie
Au delà de 81m ²	4€/m ² /partie	3€/m ² /partie

*Le montant des honoraires sera plafonné à l'équivalent d'un mois de loyer charges incluses par partie.

Honoraires de location Exclu du champ d'application de la loi du 6 Juillet 89

8 % TTC du loyer annuel charges comprises– minimum de perception 250 €

Honoraire de gestion locative(barème à compter du 01/10/2014)

Maison :

- de 1 à 3 lots : **6 % TTC** de chaque quittancement
- de 4 à 6 lots : **5,4 % TTC** de chaque quittancement
- à partir de 7 lots : **4,8 % TTC** de chaque quittancement

Appartement :

- de 1 à 3 lots : **7,2 % TTC** de chaque quittancement
- de 4 à 6 lots : **6,6 % TTC** de chaque quittancement
- à partir de 7 lots : **6 % TTC** de chaque quittancement

SARL FALAISE IMMOBILIER au capital de 7 000€ - Carte professionnelle transaction n°T848 et Gestion n°G410-2013 délivrée par la préfecture de Caen - Garantie financière transaction et gestion : CEGC 16 Rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 –

92919 LA DEFENSE CEDEX

Chaque agence est une entité indépendante.